

Car
Pass
D

Duffy, Thomas H.

LES FINANCES PROVINCIALES

Discours prononcé à l'assemblée législative,
le 21 février 1900

PAR

LHON. T. H. DUFFY

M. l'Orateur,

L'honorable trésorier de la province a prononcé son discours du budget le 22 janvier et l'honorable ex-trésorier lui répond le 20 février, c'est-à-dire un mois après. On peut donc dire que ce dernier a demandé un délai plus qu'ordinaire, mais ce répit n'a pas été pris en pure perte.

Je félicite l'ex-trésorier de la patience de Bénédicte qu'il a eue pour faire des recherches dans les discours du budget de l'honorable M. Shéhyn, et aussi d'avoir étudié les règles et les principes qui ont guidé l'honorable trésorier actuel dans l'administration financière des affaires de la province.

Il nous a même dit qu'il avait ces principes gravés au fond du cœur, mais c'est vraiment regrettable qu'il ait attendu d'être dans l'opposition pour les mettre en pratique.

Pendant un mois l'opposition s'est efforcée de démolir le surplus et de jeter du discrédit sur l'état de nos finances. Je puis aussi dire que l'honorable ex-trésorier n'a rien

épargné pour faire disparaître le surplus. Mais si je démontre qu'il peut sans crainte subir tous les feux de la critique, il faut espérer qu'à l'avenir ces attaques ne se renouveleront plus.

L'ex-trésorier a été assez imprudent pour nous lancer le défi de comparer avec avantage notre administration avec celle de nos prédécesseurs. Ce défi, je le relève immédiatement.

ADMINISTRATION MERCIER

Le 17 décembre 1891, le gouvernement était renvoyé par le lieutenant-gouverneur dans des circonstances que la Chambre connaît et que je ne me propose nullement de discuter aujourd'hui.

ARRIVÉE DES CONSERVATEURS AU POUVOIR

Le 22 décembre 1891, un ministère conservateur était formé. Ce nouveau gouvernement se présenta devant le peuple et vit ses pouvoirs confirmés par une énorme majorité.